



Lyon, le 13 septembre 2011

LAFARGE, VNF ET LA CNR, PARTENAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT DE GRANULATS ET DE CIMENTS PAR VOIE FLUVIALE

Le 13 septembre 2011, Lafarge, Voies navigables de France (VNF) et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) signent une convention de partenariat d'une durée de 5 ans dont le but est de développer les infrastructures d'accueil portuaires sur le réseau fluvial pour augmenter les trafics de 25 % à l'horizon 2015. Denis Maitre, Président des activités granulats et bétons de Lafarge, Alain Gest et Marc Papinutti respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur général de VNF, et Michel Margnes Président du Directoire et Président Directeur Général de la CNR scellent cet accord à Lyon, sur les bords du Rhône.

UN CONTEXTE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL

Le Grenelle de l'Environnement préconise le développement des transports alternatifs et fixe comme objectifs une augmentation de 25 % du transport fluvial d'ici 2015 et une hausse de la part du fret non routier et non aérien de 14 à 25 % à l'échéance 2022.

Aujourd'hui, une vingtaine de millions de tonnes de granulats transite par voie fluviale sur le réseau navigable français. Long d'environ 8 500 km, celui-ci est principalement géré par Voies navigables de France et la Compagnie Nationale du Rhône. L'accès aux ressources minérales est étroitement lié aux modes de transport. La voie d'eau permet une livraison des matériaux au cœur des villes (par exemple, 70% des centrales à bétons de Paris sont implantées le long de la Seine et de ses canaux).

Le transport fluvial présente de nombreux avantages. Ainsi, il constitue en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre une réelle alternative responsable, environnementale et économe complémentaire au transport routier, sa rentabilité économique étant encore plus importante sur des trajets longue distance qui ne présentent pas de rupture de charge.

1 MILLION DE TONNES DE PLUS TRANSPORTEES PAR VOIE FLUVIALE D'ICI 2015

Avec 4 millions de tonnes transportées par voie fluviale, Lafarge est aujourd'hui le premier transporteur de matériaux de construction en vrac par voie fluviale en France. Par la signature de cette convention, Lafarge s'engage à privilégier, au maximum, le report modal, de la route au fleuve, avec l'objectif de faire transiter par voie fluviale 1 million de tonnes supplémentaire d'ici 2015. VNF et la CNR contribuent à cette démarche en s'engageant à apporter à Lafarge conseils et expertise dans la mise en place de sa politique de développement fluvial, mais également à aménager et améliorer leurs infrastructures afin d'optimiser le développement et la sécurité du transport fluvial.

Véritable mécanisme d'échanges et de concertation, cette convention trouve son aboutissement, non seulement dans l'augmentation du trafic fluvial mais aussi dans la concrétisation de différents projets :

- **La sécurisation du transport fluvial** – celle-ci passe notamment par l'aménagement des zones de chargement et déchargement pour permettre un accès sécurisé des personnels et des marinières aux quais.
- **La modernisation des bateaux** – afin d'optimiser le trafic fluvial mais aussi de réaliser des économies d'énergie, Lafarge, soutenu par VNF et la CNR, s'engage à équiper sa flotte de pousseurs et d'automoteurs de systèmes de positionnement AIS (Automatic Identification System), de transferts d'informations et de déclarations de chargement dématérialisées.
- **Le soutien à la formation professionnelle** – dans le cadre de cette convention, Lafarge s'engage également à soutenir et pérenniser la filière professionnelle, notamment en proposant des stages à des jeunes en apprentissage sur les métiers de la navigation et en soutenant certains cursus spécialisés.

Cette convention tripartite prévoit d'ores et déjà la réalisation de certains investissements portuaires. 24 projets ont été identifiés sur les bassins de la Seine et du Rhône comme à Portejoie ou à Venables (Eure), Givet (Meuse), Montereau (Seine-et-Marne) ou Châteauneuf du Rhône (Drôme).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A propos de Lafarge en France

La France est le berceau historique du Groupe depuis 1833. Les 4 activités de Lafarge y sont présentes et comptent plus de 8 000 salariés et 500 sites.

Les ressources minérales sont extraites dans les carrières. Dans les usines et centrales, qui sont réparties sur l'ensemble du territoire national, elles sont transformées pour produire ciment, béton et plâtre. Lafarge Ciments, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons et Lafarge Plâtres proposent aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation... Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie.

Des informations plus complètes sur Lafarge en France peuvent être obtenues sur son site Internet www.lafarge-france.fr.

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, **Lafarge** occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec 76 000 collaborateurs dans 78 pays, le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 16,2 milliards d'euros.

Lafarge a été classé 6^{ème} au sein du "Carbon Disclosure Project" et a rejoint l'indice mondial du "Dow Jones Sustainability Index" en 2010 pour ses actions en matière de développement durable. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet www.lafarge.com

A propos de Voies navigables de France

Établissement public du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Logement et du transport, **Voies navigables de France** gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 100 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial. L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. 4700 agents de l'Etat et de Voies navigables de France sont mobilisés sur tout le territoire.

Les missions de VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 100 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF)
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique
- Encourager et développer la production d'énergies douces
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages

En 15 ans, le trafic fluvial national a progressé de plus de 40% et en 2010, il a atteint un niveau de croissance record jamais connu en l'espace de 30 ans : 8,8% d'augmentation du trafic. Ainsi, 73 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur la voie d'eau en 2010, soit l'équivalent de 1,46 millions de camions en mois sur les routes. www.vnf.fr

A propos de la Compagnie Nationale du Rhône

Entreprise à capital majoritairement public avec GDF SUEZ pour actionnaire industriel de référence, la CNR est le 2^{ème} producteur français d'électricité et le 1^{er} d'énergie exclusivement renouvelable. Créée en 1933, elle a reçu de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions financièrement solidaires : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles. Concepteur et exploitant des centrales, barrages et écluses du Rhône, la CNR a réalisé sur le fleuve des sites industriels et portuaires, des ports de plaisance, des haltes nautiques et des zones de loisirs. Elle propose également des prestations en ingénierie fluviale et hydroélectrique en France et dans une vingtaine de pays. Entreprise leader du développement durable, la CNR répond aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre de par la nature même de sa production sur le Rhône 100 % renouvelable, ses développements dans l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque ainsi que par son action en faveur de l'accroissement du transport fluvial.

La CNR en chiffre

- 19 barrages et 19 centrales hydroélectriques
- 7 petites centrales hydrauliques et 8 mini-centrales (3009, 4 MW)
- 19 parcs éoliens (192 MW) de puissance installée
- 3 centrales photovoltaïques : 8,1 MWC de puissance installée
- 17 écluses dont 14 à grand gabarit
- 400 km de digues
- 32 stations de pompage
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 27 000 ha de domaine concédé dont et 14 000 ha de fleuve
- 13 000 ha terrestres dont 836 amodiabiles
- 18 plateformes industrielles multi modales dont le Port de Lyon Édouard Herriot
- 9 sites d'activités

CONTACTS PRESSE

LAFARGE

Sylvie Combe, directrice de la communication pour les activités Granulats et Bétons France

Tél. : 01 49 11 44 52

e-mail : sylvie.combe@lafarge.com

CLC COMMUNICATIONS

Jérôme Saczewski/Morgane-Hélène Le Goff/Laura Guilmont

6, rue de Rome - 75008 Paris - Tél. : 01 42 93 04 04 - Fax : 01 42 93 04 03

e-mail : j.saczewski@clccom.com/mh.legoff@clccom.com/l.guilmont@clccom.com

VNF

Agnès Doitrand-Laplace, Directrice déléguée à la communication

Tél : 01 44 89 65 00

e-mail : agnes.doitrand-laplace@vnf.fr

Caroline vallette, Open2Europe

Tél : 01 55 02 15 21

e-mail : c.vallette@open2europe.com

CNR

Mathieu Betton, chargé de communication

Tél : 04 26 23 10 69

e-mail : m.betton@cnr.tm.fr